

# **Déclaration commune**

## **de l'Alliance des Régions pour une sortie du nucléaire dans toute l'Europe**

### **Pour une transition énergétique en Europe, sans le nucléaire**

*Régions* BADE-WURTEMBERG, BASSE-SAXE, RHENANIE DU NORD-WESTPHALIE, HAUTE-AUTRICHE, RHENANIE-PALATINAT, THURINGUE, COMMUNAUTE GERMANOPHONE DE BELGIQUE, SARRE

A l'occasion de la première réunion de l'Alliance des Régions pour une sortie du nucléaire dans toute l'Europe, les membres signataires se prononcent en faveur d'une **transition énergétique sans nucléaire pour l'Europe**.

#### **Non aux subventions pour l'énergie nucléaire**

Les soussignés sont convaincus que la promotion de l'énergie atomique entrave le développement du marché intérieur européen et constitue une distorsion de concurrence aux dépens des énergies renouvelables. Le projet de subventions britanniques au secteur ne doit pas paver la voie à la construction de nouvelles centrales nucléaires dans l'Union européenne.

#### **Les limitations de la responsabilité en cas d'accident équivalent à des subventions indirectes**

Les limitations de la responsabilité en cas d'accident nucléaire, introduites dans plusieurs Etats membres, constituent des subventions indirectes au secteur du nucléaire. Du point de vue des soussignés, sans réglementation européenne unique et stricte sur les responsabilités, on a affaire à une nouvelle distorsion de concurrence au détriment des énergies renouvelables. En outre, la diversité des règles en cas d'accident va à l'encontre du principe d'égalité en matière de droit transfrontalier à dommages et intérêts.

#### **Pour la vérité sur les coûts de la production d'énergie, de la fermeture et du démantèlement des sites ainsi que du stockage définitif des déchets**

L'exploitation de l'énergie nucléaire génère des coûts considérables. Pour l'instant, il n'existe nulle part dans le monde de lieu fonctionnel de stockage définitif pour les déchets hautement radioactifs. Si les groupes énergétiques ne peuvent supporter les coûts de démantèlement et d'élimination des déchets, c'est aux Etats qu'ils incombent obligatoirement. Les signataires déclarent qu'il s'agit là d'une enfreinte au principe fondamental du pollueur-payeur inscrit dans les traités européens. Ils réclament le calcul d'un coût-vérité, la transparence des coûts et une responsabilité globale des exploitants en matière de coûts consécutifs à l'exploitation de l'énergie atomique.

La vérité sur les coûts doit également être de mise dans la production d'électricité. Dans le calcul du prix de l'électricité, il faut tenir compte des frais externes : stockage définitif, démantèlement, répercussions sur la santé publique, frais d'assurance et les coûts impliqués par la responsabilité. Si l'on examine la production énergétique dans son ensemble, les énergies renouvelables, qui internalisent ces coûts, s'avèrent bien plus intéressantes. Dans le domaine du nucléaire, en revanche, outre les risques de pannes et d'avaries, ces facteurs sont souvent occultés ou présentés de façon parcellaire, sans parler des subventions au nucléaire consenties par le passé et qui, en tant que telles, passent inaperçues. La production d'électricité par les énergies renouvelables, en revanche, comporte peu de coûts externes.

### **Transition énergétique : le nucléaire ne protège pas le climat**

La conférence de Paris sur le climat a débouché sur un message sans équivoque : les énergies fossiles n'ont plus d'avenir. Cela dit, à l'Alliance des Régions pour une sortie du nucléaire dans toute l'Europe, nous sommes persuadés que l'abandon du charbon ne doit en aucun cas signifier la renaissance du nucléaire. Au contraire, dans le cadre de la transition énergétique, il convient d'investir dans des technologies et des marchés d'avenir, au lieu de se tourner vers le passé et de refaire la même erreur, qui est de miser sur l'atome. L'énergie atomique ne peut, et ne doit remplacer le charbon. Sur la voie de la décarbonisation, indépendamment des risques énormes que représentent les centrales nucléaires actuelles et éventuellement à construire, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ne peuvent, économiquement parlant, que éclipser le nucléaire.

Il s'agit à présent, à la lumière de l'Accord de Paris, de poser les jalons d'une protection durable du climat. L'énergie nucléaire contrecarre les efforts de l'Union en matière d'énergie et de climat. De plus, une transition énergétique qui s'appuie sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sera durablement créatrice d'emplois et de croissance sur un marché mondial en expansion. C'est pourquoi nous demandons le développement rigoureux des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie, ainsi que des investissements pertinents dans ces domaines. Il est incontournable de continuer à recourir systématiquement au soleil, au vent et à l'eau comme sources d'énergie et à développer les compétences en technologies environnementales et énergétiques.

Bruxelles, le 2 mars 2016

# Alliance des Régions pour une sortie du nucléaire dans toute l'Europe

## Pour une transition énergétique en Europe, sans le nucléaire

### Contexte

En matière de politique énergétique, plus que jamais, l'Union européenne semble être à la croisée des chemins. D'après le commissaire Maroš Šefčovič, 2016 sera l'année des résultats en matière d'Union européenne de l'énergie. Dans le cadre des négociations pour la création de celle-ci, plusieurs Etats membres demandent déjà la poursuite du nucléaire civil. Les lobbys du secteur et les défenseurs du nucléaire dans plusieurs Etats membres (surtout au Royaume-Uni, en France, Tchéquie, Slovaquie et d'autres pays d'Europe centrale et orientale) réclament à cor et à cris une renaissance de l'énergie atomique. Ils défendent l'idée dangereuse que l'énergie nucléaire va être amenée à jouer un rôle important en tant que technologie d'avenir – apparemment – écologique. La dernière résolution du Parlement européen du 15/12/2015 (P8-TA-ProV (2015)0444) sur la future union de l'énergie "invite la Commission à garantir que l'Union offre un cadre favorable aux États membres qui souhaitent se doter de nouvelles installations nucléaires".

Cette demande est extrêmement problématique, pour plusieurs raisons. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires dans l'UE est devenue complètement irréaliste d'un point de vue économique. Dans presque tous les dossiers de construction en cours dans les Etats membres, il s'avère que les nouveaux réacteurs ne sont plus concurrentiels sur le marché de l'énergie. Les deux nouveaux projets en Finlande et en France ont pris des années de retard et dépassent d'ores et déjà les budgets. En ce qui concerne la construction de la nouvelle centrale de Hinkley Point C au Royaume-Uni, des milliards de subventions, financés par les contribuables, sont encore nécessaires pour réaliser le projet. L'introduction de tarifs de rachat d'électricité, prévue pour Hinkley Point C et, éventuellement, pour d'autres sites en Europe, est actuellement examinée par la Cour de Justice Européenne du point de vue de sa compatibilité avec les règles du marché intérieur. Il est difficilement compréhensible que l'énergie atomique, technologie dont on sait depuis longtemps qu'elle est extrêmement dangereuse, puisse continuer à bénéficier de milliards d'euros de soutien. Compte tenu des nettes baisses de prix des énergies renouvelables, ceci est totalement absurde. Souhaiter voir renaître le nucléaire par le biais de l'UE, c'est aller droit dans le mur. Les partisans du nucléaire ferment les yeux sur les sommes astronomiques qu'engloutit cette forme d'énergie, ainsi que sur les risques que posent les centrales vieillissantes. Réclamer son retour va diamétralement à l'encontre du développement des énergies renouvelables et entrave les chances de la transition énergétique.

Les lobbyistes du nucléaire et des représentants d'Etats membres vont jusqu'à réclamer auprès des instances européennes de Bruxelles un régime de lignes directrices sur les aides d'Etat favorisant le secteur nucléaire – ce qui se répercuterait inévitablement sur l'argent du contribuable. Ces activistes n'hésitent pas à exiger des injections financières pour la

renaissance du nucléaire et entendent que soient dégagés des moyens issus du budget européen à cette fin. Cela fixerait dans le marbre des investissements élevés, dangereux et en fin de compte erronés, avec des effets pour les années à venir.

Cette année marque le 30<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et le 5<sup>e</sup> de celle de Fukushima. Ces catastrophes ont laissé de vastes zones invivables, chassé les habitants de leurs foyers et menacent encore la santé de nombreuses personnes pour une durée indéterminée. Trente ans après l'explosion, le vaste chantier de gestion des conséquences de Tchernobyl est loin d'être terminé.

Même dans l'UE, de tels accidents ne sont pas à exclure. Le risque de panne des réacteurs nucléaires – souvent très vieux – est élevé et la menace pour les populations européennes s'accroît, comme l'ont montré de nombreux incidents survenus récemment. La relance des réacteurs dans les centrales belges de Doel et Tihange, accompagnée de gros problèmes de fonctionnement, a récemment ouvert les yeux de l'opinion publique sur les risques considérables que constituent les centrales proches des frontières. Les cuves des réacteurs 2 et 3 de Tihange ont commencé à présenter des fissures en 2012. Depuis lors, elles se comptent par centaines, raison pour laquelle ces réacteurs nucléaires ont été arrêtés à plusieurs reprises. Pourtant, les autorités belges envisagent de poursuivre leur exploitation durant plusieurs années encore.

L'Alliance des Régions pour une sortie du nucléaire dans toute l'Europe est créée précisément pour donner un signal fort contre cet engouement pour le nucléaire dans le cadre de la politique européenne de l'énergie. Dans la transformation de l'approvisionnement énergétique de l'Europe, il faut éviter de maintenir artificiellement à flot une technologie obsolète, risquée et non rentable, à coup de subventions. Cela équivaudrait à manquer le train de la transition énergétique, l'occasion de réaliser la décarbonisation de l'approvisionnement à l'aide des énergies renouvelables et d'une meilleure efficacité énergétique. Il s'agit à présent de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat des Nations Unies. Les Etats membres, mais aussi les régions et les villes, doivent apporter leur pierre à l'édifice climatique européen. L'Accord doit être transformé de façon ambitieuse en mesures de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. L'abandon des énergies fossiles ne doit en aucun cas être compensé par des investissements aberrants dans le nucléaire.

Le réseau des régions sans OGM est un exemple particulièrement encourageant de coopération transfrontalière, qui nous montre qu'il est possible de mettre en place un mouvement international en s'appuyant sur le niveau infranational ou infrafédéral. Comme les dangers de l'énergie nucléaire ne s'arrêtent pas aux frontières, des alliances régionales et transfrontalières sont indispensables.